

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE
DE
29160 – CROZON**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

DATE DE CONVOCATION

12.06.2024

DATE D’AFFICHAGE

27.06.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

| | |
|-------------|----|
| En Exercice | 29 |
| Présents | 20 |
| Votants | 28 |

N° 038/2024

OBJET :

3 – URBANISME

3-2) Dénomination de voie - Impasse Beg ar Gador

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20240620-038-2024-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Maxime Léonard avec procuration à Patrick Berthelot
- Marie-Laure Le Bris avec procuration à Yann Cusset
- Clélia Gaudin avec procuration à Hervé Le Roux
- Dominique Guillois avec procuration à Michel Galand
- Bruno Durteste avec procuration à Fanchon Le Monze
- Valérie Pitel avec procuration à François-Xavier Deflou
- Noël Blanchard avec procuration à Chantal Sévellec
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux

Absente : Fabienne Mathieu

Formant la majorité des membres en exercice.

Typhaine Velly a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Directrice générale des services - Yoann Lotte, chargé de communication – Marina Ely, Assistante de Direction

Dans le cadre de la création de 3 habitations sur les parcelles cadastrées section KM n°282, 283 et 284 dans le bois du Kador. Il y a lieu de procéder à la dénomination de la voie desservant les futurs lots depuis l'Allée du Phare jusqu'aux parcelles KM n° 283 et 284.

Sur proposition du propriétaire, l'appellation est la suivante : **Impasse Beg ar Gador – Hent-dall Beg ar Gador**

Il convient de préciser que ce point a été examiné le 28 mars 2024 par la commission urbanisme qui a rendu un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- approuve l'appellation proposée,

- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.



A Crozon, le 24 juin 2024

Le Maire,

Patrick BERTHELOT

